

## Dissertation méthodologie

Par **deboto**, le **18/11/2017** à **20:47**

Bonjour,

J'aimerais savoir la méthodologie pour la dissertation les plans etc, car je suis un peu perdue, et quelques astuces pour la méthodologie.

Merci d'avance, de votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/11/2017** à **07:49**

Bonjour

Vous trouverez votre bonheur ici

<http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>

[http://fiches.dalloz-etudiant.fr/methodologie/fiche/23/h/2fe0325e070ff14e9a5a88084364abc8.html?tx\\_dallozrevision\\_pi1%5](http://fiches.dalloz-etudiant.fr/methodologie/fiche/23/h/2fe0325e070ff14e9a5a88084364abc8.html?tx_dallozrevision_pi1%5)

<https://www.lepetitjuriste.fr/conseils-et-orientation/methodologies/la-fiche-methode-de-la-dissertation/>

Par **Visiteur**, le **21/11/2017** à **11:57**

Bonjour, j'ai lu les différent liens transmis qui sont très clair, cependant une question subsiste pour ma part, je travaille actuellement sur une dissertation en Droit constitutionnel et j'ai un doute (je suis en licence à distance donc pas évident de se renseigner)

Dans l'introduction, la partie où l'on définit les termes, peut-on rédiger ces définitions, c'est à dire les enchaîner de manière littéraire en les faisant se suivre et en y mettant des transitions ou faut-il définir les termes en listes du style

- régime politique : ...

- régime parlementaire : ... etc.

J'avais posté une dissertation où j'avais rédigé l'introduction (la définitions de terme) de la sorte sur le site de mon université mais d'autres élèves m'ont fait comprendre que cela faisait

un peu trop éparpillé (je ne dis pas que ma dissertation était parfaite) mais instinctivement j'aurais plutôt tendance à opter pour une définition rédigée qui rend peut être mieux qu'un simple déballage de connaissance tiré d'un livre ou d'un dictionnaire de termes juridique ?!...

qu'en pensez vous?  
merci d'avance

Par **LouisDD**, le **22/11/2017 à 10:11**

Salut

Comme la définition des termes du sujet est un élément clé de l'introduction qui doit conduire à l'intérêt du sujet qui conduira lui même à la problématique, Vous devez non seulement définir de façon rédigée (les tirets c'est moche et ça fait coupure) mais qu'en plus on en tire l'importance du sujet (intérêt du sujet) Pour mieux comprendre l'enjeu du sujet et ensuite la problématique qui est nécessairement liée en partie ou totalement à la ou aux définitions du ou des termes.

À plus

Par **Visiteur**, le **22/11/2017 à 10:38**

merci, c'est effectivement ce que j'ai fait, j'ai rendu mon devoir, je croise les doigts maintenant.